

## **PV du comité du 31.7.2020**

### 1. Applications pratiques des mesures d'économie d'énergie (Gaël Packer)

Gaël a fait parvenir aux membres du comité sa présentation. Je retiens essentiellement les points suivants :

- a. La consommation d'énergie principale à Vercoirin concerne les déplacements et le chauffage des particuliers (principalement, les résidents permanents), des activités qui sont responsables d'environ 80% de la consommation énergétique totale. Les remontées mécaniques interviennent à raison de 10 à 15 % et le reste concerne les commerces et les entreprises. Il semble que la Commune va faire un tel bilan énergétique et le mettre à jour régulièrement.
- b. La Commune pourrait encourager l'installation de cellules photovoltaïques et le chauffage au bois pour freiner/interdire l'utilisation du mazout et du gaz. Ce dernier combustible ne permet qu'une diminution modeste de l'émission de CO<sub>2</sub>, d'environ 20%.
- c. Quant aux moyens de transport au village, le remplacement de la voiture n'est guère facile. Le vélocargo électrique (e-bike avec un petit bac à commissions ou pour petit bagage) à louer pourrait être envisagé.
- d. L'intégration du nouveau télésiège Tracuit – Mont Major dans le tourisme d'été nécessite une réflexion approfondie pour l'intégrer dans un circuit VTT, voire dans des activités culturelles.

2. Il n'y a plus que 6 personnes qui n'ont pas payé les cotisations dont un membre qui n'a pas payé l'année dernière et que nous avons oublié de biffer. Renato et Claudine Di Gisi n'ont pas payé et souhaitent visiblement quitter l'association. Je vais envoyer un mot à ces personnes en leur signalant que, sans paiement de leur part jusqu'à fin septembre, nous estimons qu'ils ne souhaitent plus faire partie de Verco R2.

3. A l'assemblée constitutive de la nouvelle SD, il y avait une très forte demande pour que les R2 intègrent le comité. Nous décidons d'y adhérer en tant qu'association et Martine sera notre représentante dans le comité de la SD. La SD s'occupera de l'organisation des manifestations d'une certaine importance telles que la dérupe, le cinéma 2336, des saveurs du monde etc. Notre participation concrète pourrait se faire sous forme d'un encouragement de nos membres de participer en tant que bénévoles à ces manifestations. Une telle attitude permet de montrer que nous ne sommes pas que des utilisateurs mais que les R2 sont également prêts à donner des coups de mains, ce qui est par ailleurs déjà le cas actuellement de la part de nombreux résidents secondaires.

Les statistiques des nuitées de la SD ont soulevé un certain questionnement. Ainsi, les taxes de séjour en provenance des loueurs professionnels (BAT etc) et du Peak Resort ont diminué

entre 2018 et 2019 d'environ 25 %. En revanche, les taxes de séjour provenant des locations privées et des R2 ont augmenté de 15 % sans que cette différence puisse trouver une explication. Il nous semble donc important que la SA Tourisme Vercorin puisse fournir dans l'avenir des statistiques fiables et soit capable de les expliquer.

4. Quant à la rencontre avec le Préfet de Sierre (sujet : améliorer la mobilité régionale), Michka nous a fait parvenir son appréciation et le PV officiel. Nous estimons très positif que les autorités se penchent sur ce problème dans le but de diminuer l'utilisation de la voiture. Il s'avère que le gros problème est le dernier km et que la mobilité soulève aussi la question du style de vie. Michka continuera à nous représenter. Nous souhaitons que ces rencontres continuent à fonctionner sur la base de représentants d'association et nous sommes opposés que cette structure se transforme en une association de membres individuels.
  
5. La SA Tourisme Vercorin a décidé d'aller de l'avant en ce qui concerne l'aménagement du Creux de Lavioz. Les soumissions ont été envoyées et les travaux devraient commencer encore cet automne.

Quant au carnet d'avantages, la SA Tourisme Vercorin attend des propositions de notre part. Claire est d'accord de se renseigner concernant le type de « ristourne » qui se pratique dans d'autres stations (Anniviers, Anzère, Grächen etc).

La Commune enverra les factures des taxes de séjour pour l'année 2020 en octobre et il y aura certainement des contestations quant au calcul du nombre des pièces et autre UPM !! Pour les carnets d'avantages, 1'150 formulaire d'inscription ont été envoyés à des R2, donc environ 300 de plus qu'au moment de la création de Verco R2 en 2018. Pourquoi cette différence ?

6. Le prochain Comité aura lieu **samedi 17 octobre à 17 heures à la salle bourgeoisiale** au 2<sup>ème</sup> étage. Nous discuterons la question des ristournes (Claire) et des avancements des travaux au Creux du Lavioz (Jacques).

Cordialement et bon été

Andreas Saurer